



BOURSE DES VALEURS MOBILIERES DE L'AFRIQUE CENTRALE
1450, Boulevard de la Liberté – BP 442
Douala – CAMEROUN

AVIS N°004/2020/BVMAC/DG

PREMIERE COTATION
« SAFACAM 6% HT 2019-2022 »

La Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale porte à la connaissance du public et des intervenants du marché, que la première cotation des obligations de la société africaine forestière et agricole du Cameroun en abrégée SAFACAM, admises sur le compartiment des titres de créance sous le sigle « SAFACAM 6% HT 2019-2022 », a eu lieu le **Vendredi 21 février 2020**.

L'intégralité des titres émis par la SAFACAM sur le marché primaire, soit deux cent mille (200 000) obligations, sera admise sur le compartiment des titres de créance de la BVMAC.

Les investisseurs qui désirent obtenir plus d'informations sur l'opération de l'emprunt obligataire de la société SAFACAM sont priés de communiquer avec le Chef de file et les agent placeurs de l'opération ci-après :

- | | |
|---|-------------------------|
| - Société Générale Capital Securities – Central Africa
(SG- Capital CEMAC) | Tél. (237) 233 50 19 48 |
| - Société Générale Cameroun | Tél. (237) 233 01 25 61 |
| - EDC Investment Corporation (EIC) ECOBANK | Tél. (237) 233 43 13 71 |

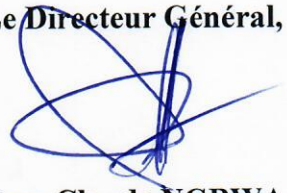
Pour toute information complémentaire, veuillez contacter les Sociétés de Bourses (SDB) agréés par la COSUMAF ou la **Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale** au **(237) 233 43 85 83 / 233 43 85 87**.

EAI

Fait à Douala, 24 février 2020



Le Directeur Général,


Jean Claude NGBWA